

Sur les écrans du monde

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 70

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

possibles. Le Comité du film ayant estimé qu'il ne fallait recommander que des producteurs suisses ayant fait preuve d'un certain degré de capacité, il en est résulté un redoublement d'efforts de la part des maisons voulant bénéficier de cette recommandation par les dirigeants de l'Exposition. On ne pouvait trouver meilleur stimulant.

La branche cinématographique, on le voit, aura sa large part à l'Exposition nationale suisse de Zurich; elle y puisera une force d'impulsion qui sera d'autant plus grande que les visiteurs pour-

ront mieux se rendre compte du merveilleux instrument d'instruction, de propagande et de délassement qu'est le cinéma. Cette impulsion est d'ailleurs nécessaire, car on ignore encore trop, chez nous, les avantages que peut procurer l'utilisation rationnelle de cet instrument.

Que tous ceux qui s'intéressent économiquement ou artistiquement au cinéma et à tout ce qui en dépend veuillent donc bien secondar la tâche des organisateurs de l'exposition du cinéma. D'avance ils les en remercient sincèrement. Be.

Concours d'idées pour un film suisse

Organisé par l'Office suisse d'expansion commerciale, Lausanne.

Ouvert à tous les citoyens (et citoyennes) suisses ainsi qu'aux étrangers établis en Suisse depuis 15 ans au moins.

But: trouver des idées pour la réalisation d'un film documentaire suisse devant être présenté à l'étranger, spécialement à l'Exposition Internationale de New York en 1939.

Sujet du film: le film sera un documentaire sonore, romancé ou non, donnant une idée de la démocratie suisse et de son organisation fédérative, de ses origines séculaires, de son développement, de la collaboration des groupes linguistiques divers et de l'attachement du peuple suisse à ses institutions. Ce film constituera une propagande indirecte pour notre pays. Sa longueur pourra être de 400 à 800 mètres (durée de projection: 12 à 25 min.). Il devra pouvoir être réalisé en Suisse, de janvier à avril, par une maison de production, des artistes et artisans suisses, son prix de revient pouvant s'élever à 20 000 francs environ.

Présentation et appréciation des projets: Sont admis au concours les projets de scénarios comme également de simples

idées. Les envois seront appréciés uniquement au point de vue de leurs possibilités d'utilisation pratique. Les projets doivent être rédigés de manière concise sur 1 à 4 pages au maximum (format commercial, dactylographiées) en français ou en allemand.

Jury et prix: Le jury est composé de MM.

Fritz Ernst, professeur, Zurich,

Pierre Kohler, prof. à l'Université de Berne, Alf. Masset, Directeur de Cinégram S.A., Genève,

Richard Schweizer, vice-directeur du théâtre de la comédie, Zurich,

R. Chessex, vice-président de la Société des Artistes et Artisans suisses du Film, chargé du Service du Film de l'O.S.E.C., Lausanne.

Il attribuera les prix suivants:

1 premier prix de Fr. 300.—

3 prix de Fr. 150.—

ses décisions sont sans appel.

Les projets et idées primés deviendront la propriété de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui pourra rétrocéder ses droits aux auteurs, après un délai d'une année, pour autant qu'il n'aurait pas fait usage des projets.

Envois, délais, etc. Les travaux seront adressés en 5 exemplaires dactylographiés, portant le nom et l'adresse de l'auteur, sa nationalité (et la preuve de son installation en Suisse dès 1923 au moins pour les étrangers) à l'Office suisse d'expansion commerciale, Service du Film, Case St. François 4, Lausanne; ils devront être expédiés jusqu'au 31 décembre 1938 à minuit au plus tard (le cachet de la poste fera foi). Les envois de concours ne seront pas retournés à leurs auteurs. Le jury statuera dans le courant de janvier 1939; les auteurs de travaux primés seront avisés directement et les résultats du concours seront publiés dans le «Travailleur intellectuel» et le «Schweizer Film Suisse».

Autant que possible et si cela paraît nécessaire, l'Office suisse d'expansion commerciale se mettra en rapports avec les auteurs en vue de l'utilisation des projets. Il n'y est toutefois pas tenu et pourra faire subir aux projets toutes les modifications qui lui paraîtront désirables.

Réalisation: L'O.S.E.C. se réserve le droit de confier la réalisation du film à la maison de son choix, même au cas où le lauréat serait membre de l'Association des producteurs suisses de films.

Il ne sera répondu à aucune demande de renseignements concernant ce concours.

Lausanne, fin octobre 1938.

Sur les écrans du monde

Suisse.

Un film genevois.

Dernièrement, à la Salle Centrale, M. Jean Brocher des Cinémas Populaires Romands, dont l'activité ne se ralentit jamais, présentait son dernier film en le faisant précéder d'une spirituelle causerie où se mêlaient le symbole et la satire. Le public aura goûté l'humoristique façon dont M. Brocher s'est excusé de lui offrir un film muet en proclamant les vertus du silence aux dépens des plus... verveux auteurs de films: MM. Pagnol et Sacha Guitry.

Le problème du texte est d'ailleurs très habilement résolu dans *Monsieur X... ange amateur*. Ce Monsieur X, aimable vieil homme qui reçut de trois pâquerettes, un jour de beau temps sur la route de Car-

tagny, l'inspiration de veiller sur la jeunesse genevoise en mal d'épousailles, remplit son rôle d'ange gardien en parsemant la cité de fiches blanches noircies de quatrains malicieux et moralisateurs. Escorté d'un chérubin (le petit Eric Brocher), l'ange (M. Paul Marville) va de la ville aux champs en passant par les tours de Saint-Pierre et nous nous plaisons à le suivre parmi tous ces paysages genevois joliment photographiés.

Mlle Simone Parmelin, gracieuse épousée, MM. Peter Burky, Almard, Mmes Claude Abran, Marthe Pageot, Simone Vincent, Juliette Salvisberg, Violette Ravenne, etc. complètent la bonne distribution de ce film qui aura sûrement un franc succès dans le canton de Genève et ailleurs et qui fait honneur à la maison *Cinégram S.A.*

Après avoir justement loué le savoir-faire de tous, il serait injuste d'oublier de mentionner les dessins de Petrovic.

(J. d. Gen.)

La technique du film en couleur fait son apparition en Suisse.

Parmi les divers procédés de films en couleurs, il en est peu qui puissent être traités techniquement dans un pays à production limitée. Le seul qui, à vrai dire, convienne actuellement à la production suisse, porte le nom de Dufaycolor.

Par une curieuse coïncidence, c'est précisément à Genève que l'inventeur de ce procédé a développé sa première plaque, il y a quelque quinze ans.

Depuis lors, le procédé s'est perfectionné et s'est adapté à la cinématographie. La difficulté réside principalement dans le tirage des copies; car le réseau coloré qui constitue la trame du film demande, pour

restituer fidèlement la couleur originale, à être éclairé par des sources lumineuses spectrographiquement analysées.

Le négatif porte les complémentaires des couleurs photographiées, ce qui ne laisse pas que d'étonner parfois le profane. Ainsi le drapeau suisse, par exemple, présente en négatif une croix noire sur fond vert.

Au tirage, le même phénomène se reproduit en se sens que ce sont cette fois les complémentaires des couleurs du négatif qui apparaissent, restituant, par conséquent, les couleurs originales.

La Société Cinégram a eu la bonne fortune de pouvoir s'assurer l'exclusivité de la technique Dufaycolor en Suisse. Elle devient ainsi, grâce à ses possibilités techniques, le premier laboratoire de l'Europe continentale traitant le Dufaycolor, puisque auparavant, seuls les laboratoires de Dufay à Londres étaient à même de le faire.

Films publicitaires.

Sous les auspices de la Fédération romande de publicité M. Ch. Blanc-Gatti a fait, au cinéma Bel-Air, à Lausanne, une causerie avec projections sur le cinéma en couleurs et la nouvelle industrie montreuvisienne connue sous le nom de Montreux-Colorfilm S. A.

M. Blanc a, en quelque sorte, répété en le développant, ce qu'il a dit à Montreux à l'occasion des deux récentes séances de projection du premier film-échantillon de la M. C. F. La séance de Lausanne réunissait un grand nombre d'invités qui furent fort intéressés par l'exposé de M. Blanc-Gatti ainsi que par la projection des films que voici: «*St-Moritz image au ralenti*», en couleurs (nouveau); «*l'Oeuf de Colomb*» (film en couleurs marionnettes); enfin «*Une histoire vraie*», film en couleurs exécuté dans les laboratoires de Territet et qu'on a vu à Montreux il y a quelque temps.

Une discussion animée suivit l'exposé de M. Blanc et la projection des films. Ajoutons que la séance fut ouverte par quelques mots de bienvenue de M. Alfred Muller-Veillard, président du Conseil d'administration de la Montreux-Colorfilm S. A.

La cinéma français à l'Exposition de New York 1939.

En vue de cette Exposition, la Commission française du film fait procéder à la réalisation en équipe de dix film courts par un des «grands» metteur en scène et par un spécialiste de «courts sujets».

Ce sont (croyons-nous et sous réserve d'éventuels changements):

La Vie d'une Petite Ville: René Clair et Atlantic-film-Marcel de Hubsch;

Les Paysans de France: Julien Duvivier et J.-C. Bernard;

La Journée d'un Gardien de la Paix: Jacques Feyder et J.-C. Bernard;



Errol Flynn, tel que nous le verrons dans «*Les Aventures de Robin des Bois*». Warner Bros.

Elégances: Marcel L'Herbier et Atlantic-Film-Marcel de Hubsch;

Profil de la France: Abel Gance et Jean Tedesco;

Solutions françaises: Marcel Carné et Jean Painlevé;

Jeunes Filles de France: Marc Allégret et Etienne Lallier;

Enfance: Benoît-Lévy et son groupement;

Artistes et Artisans: Jean Renoir et Jean Tedesco;

Gastronomie: Léon Poirier et Jean Painlevé.

M. Georges-Henri-Rivière, directeur du Musée de l'Homme, va diriger la réalisation d'un film sur le *Folklore français* — et M. Guy-Grand tournera un film sur la *Cité Universitaire*; on n'a pas oublié sa très jolie réussite avec *Ecole Normale*.

Le Cinéma disposera dans le palais d'un auditorium (450 places). Outre les films mentionnés ci-dessus, des galas présenteront quelques grands films; des séances de projection de documentaires choisis sont prévus.

En outre, le Pavillon de la France d'Outre-Mer, qui sera tout proche du Palais de la France, disposera de cinq petites salles, équipées en 16 m/m, qui passeront des films susceptibles de compléter la présentation authentique et complète de l'œuvre coloniale de la France, en tous domaines.

Pierre Michaut.

(Cinématographie française.)

VI^e Congrès du Cinéma Scientifique en France.

Près de 800 savants de toutes les parties du monde ont pris part à ce 6^{me} Congrès, qui vient d'avoir lieu à Paris, sous la présidence de M. le Dr. Clauoué et de MM.

Jean Painlevé et Michel Servanne. Les séances au Palais de la Découverte ou au Musée Pédagogique ont été particulièrement revêtues. Plus de 50 films ont été présentés, parmi lesquels des films français, anglais, belges, allemands, russes, portugais et argentins. La plupart de ces films avaient trait uniquement à des sujets scientifiques et aux dernières découvertes de la science (plus spécialement de la médecine), tels les films biologiques de Dr. Comandon et de Fonbrune, les films de chirurgie du Dr. Fraenkel de Paris, et du Dr. Munhoz Braga, de Lisbonne, le film sur l'astronomie de Bernard Lyot, trois films pédagogiques du Dr. Callwaert, de Mme Decroly à Bruxelles, et du Dr. Henriette Hoffer, de Paris, puis différents films sur la technique cinématographique de M. B. M. Belin, de Paris, et du Dr. Van der Maele de Bruxelles. La présence de représentants diplomatiques ou de délégations officielles de différents pays est une preuve de l'immense intérêt que suscitent de tels Congrès.

Japon.

L'Université de Waseda, à Tokio, qui possède déjà le seul Musée du Théâtre en Orient, se propose d'installer un Musée du Cinéma. Comme entrée en matières, il y a eu récemment au Musée du Théâtre une exposition de films et de matériel cinématographique. Les maisons d'importation, les Associations des Distributeurs et des Directeurs appuient le projet. Pour le moment, on ne construira pas un palais spécial; le Musée commence à s'installer dans les locaux du Musée du Théâtre.

*

Les grandes firmes de distribution américaines, qui avaient suspendu leurs envois au Japon depuis le début de la guerre con-

tre la Chine, se sont mises tout doucement à reprendre leurs envois de films; Metro-Goldwyn-Mayer et Paramount ont donné le signal de la reprise.

Italie.

Voici quelques détails sur le nouveau Monopole qui vient d'être institué en Italie pour l'industrie du Cinéma. La loi du 4 Septembre, publiée le 13 Septembre à la «Gazetta Ufficiale», attribue le droit exclusif d'importation des films étrangers, de leur achat et de leur location à un organisme d'Etat, le E. N. I. C. (Ente Nazionale per le Industrie Cinematografiche); elle prévoit une réglementation particulière pour les contrats d'importation et de distribution actuellement en vigueur entre des firmes privées; si ces contrats ont été passés en leur temps avec l'approbation du Ministre des Finances, au point de vue du transfert des devises, ils doivent être soumis de nouveau à ce Département, pour révision, dans le délai de dix jours. Afin de ne produire aucune interruption ni perturbation dans l'exploitation du cinéma, un délai suffisant doit être laissé aux diverses entreprises pour leur adaptation au nouveau régime.

*

L'organisation du monopole d'Etat du Cinéma entre les mains de l'«Ente Nazionale Industrie Cinematografiche» (E. N. I. C.) se poursuit. Les maisons de location purement italiennes continuent leur exploitation comme «Agenti distributori del Monopolo»; les maisons étrangères ne peuvent fonctionner qu'avec l'autorisation et le visa de l'E.N.I.C. qui leur remet une licence de «Concessionnaire du Monopole» qui peut à tout moment être retirée. Toute copie de film doit porter en-dessous du titre l'inscription «Film du E. N. I. C., licence No. ... Toutes les bandes de production étrangère existant en Italie, et qui au 1^{er} Janvier 1939 n'auront pas été remises au E. N. I. C. ou mises en location par les Agents-Distributeurs ou les Concessionnaires, seront confisquées.

Etats-Unis.

La statistique de la construction de salles nouvelles en 1938 indique que jusqu'à présent, la préférence va aux petites salles. Dans les 37 Etats de l'Est, on a signé 472 contrats de construction, d'une valeur totale de 13 640 000 dollars. La surface moy-

enne de ces salles est de 340 mètres carrés. L'année dernière, pour les mêmes Etats, il y avait eu 528 contrats pour 17 millions 227 000 dollars, avec une surface moyenne de salle de 460 mètres carrés.

*

Paramount vient d'acheter dans l'Arizona un village appelé Tombstone qui a joué un certain rôle dans les événements de la jeune Amérique de l'Ouest et dont on retrouve le nom dans de nombreux récits de trappeurs. Les habitants, au nombre de 2000 il y a quelques années, se sont maintenant, pour la plupart, éparpillés dans de grandes fermes voisines. Paramount compte l'utiliser comme décors de ses films du Far West.

Allemagne.

Le film «Quadrille» a été interdit par la censure de Berlin.

*

Les douze firmes de location travaillant en Allemagne présentent pour le programme de 1938—1939, 129 films dont 11 sont acceptés par la censure et 46 en chantier, et 44 films étrangers dont 29 sont acceptés. Parmi ces films, Tobis vient en tête avec 38 films; viennent ensuite Ufa, avec 34; Terra, 25; Bavaria, 15; Metro, 15, etc.

A la suite de plusieurs différends survenus entre directeurs et loueurs au sujet de location combinée de films d'actualités avec les grands films, la Chambre allemande du Cinéma a interdit cette location combinée, en attendant une nouvelle réglementation des conditions de location des films d'actualités. Il est probable que cette réglementation remplacera la location à forfait par le pourcentage, lequel, vraisemblablement, sera de 3 %, établira des conditions spéciales pour les petites salles de quartier, et imposera des obligations d'une certaine proportion d'actualités dans les programmes.

Le programme de travail de la Faculté de l'Art du Cinéma.

Cette Faculté, qui est une section de l'Académie Allemande du Cinéma, a commencé à fonctionner le 1^{er} Novembre. Son Président est l'artiste bien connu et metteur en scène réputé, Wolfgang Lubliner. Le programme de cette Faculté indique son champ d'activité et ses tendances. Il y a trois groupes d'enseignement:

La Dramaturgie: la composition littéraire (littérature, art, musique considérés au point de vue de la création d'un scénario, problèmes du film en couleurs), la direction scénique (mise en scène, architecture, travaux de tirage, technique de l'acoustique, connaissances musicales), la composition du film (leçons de composition pratique);

La Présentation: jeu, éloquence, chant, danse, maquillage, langues étrangères;

Les Arts scéniques: l'architecture, le dessin animé, les arts graphiques, le costume.

Grande Bretagne.

Depuis maintenant huit mois que la nouvelle loi du contingentement (quota) existe, on peut jeter un coup d'œil sur ses premiers résultats. Du 1^{er} Avril au 31 Août 1938, il est passé en Grande-Bretagne 168 grands films et 284 courts de provenance étrangère, et 39 grands films et 112 courts britanniques. La proportion de films nationaux qui, d'après la nouvelle loi, doit être de 12,5 %, a atteint 18,08 pour cent; contrairement aux craintes des producteurs britanniques, la loi a donc tenu ce qu'elle promettait. Mais les résultats ne sont pas aussi favorables pour la location; en effet, des 39 grands films présentés, 28 seulement ont été admis dans le quota, ce qui abaisse la proportion à 14,3 % et impose le taux de 15 % de films britanniques dans le programme; au point de vue de la distribution, la loi, jusqu'à présent, se trouve dans une impasse.

Le film ininflammable.

La question si controversée du «film ininflammable» vient de faire un grand pas, du fait que la «British Standards Institution» vient d'établir un projet de spécification de ce qu'il faut entendre par film ininflammable. Cette spécification établit que le terme «safety film» (film de sécurité) ne doit s'appliquer qu'au film dont les stocks ont été contrôlés; ce contrôle a dû prouver que le film brûle lentement et s'allume difficilement. Par «brûler lentement» il faut entendre qu'une bande de 35 cm ne doit pas brûler en moins de 45 secondes pour un film de 0,08 mm, et en moins de 30 secondes pour un film moins épais. Par «s'allumer difficilement», il faut entendre que, soumis à une température de 300°, il ne doit pas prendre feu avant dix minutes. La spécification indique le détail des essais à exécuter. La «British Standards Institution» propose d'instituer une marque officielle qui serait appliquée sur les films de sécurité contrôlés, tous les 50 cm par exemple. Cette spécification a été largement distribuée aux organismes intéressés, et les réponses sont demandées pour le 14 Janvier 1939 au plus tard. Cette spécification s'appliquera aussi bien au film de 35 mm qu'à celui de 16 mm.

Les milieux anglais du Cinéma espèrent que l'adoption de cette spécification mettra fin à l'insupportable controverse des représentations à l'extérieur des salles équipées.

*

Jusqu'à présent, les films de caractère instructif pouvaient être importés de l'étranger par la «Royal Society of London» sans payer de droits de douane; la loi fiscale de 1938 ne permet plus maintenant cette dérogation.

*

Il serait question d'augmenter les droits de licence des salles de cinéma. Une vive opposition se prépare contre ce projet, et

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Montage
son et
vue

Ton
und
Bild-Schnitt



Edw. G. Robinson dans
«Le Mystérieux Docteur Clitterhouse».
Film: Warner Bros.

On profiterait de l'occasion pour activer la campagne contre les représentations en dehors des salles en demandant de tirer par les droits équitables à faire supporter à ces exhibitions le supplément de ressources jugé nécessaire.

*

L'Institut Britannique du Film a constaté qu'une moyenne hebdomadaire de 700 000 enfants entre 5 et 13 ans (l'âge moyen étant entre 7 et 8 ans), assistent aux matinées du samedi, répartis dans un millier de salles; ils paient une moyenne de 2 à 3 pence. A ce propos, l'Institut donne quelques conseils pour ces matinées d'enfants: ne pas durer plus de deux heures, faire appel à la vision plutôt qu'à l'audition, éviter la lecture de longs titres. L'Institut a établi un programme type qui peut servir de directive utile, et deux listes de films

pour la jeunesse, l'une qui date de Juillet 1937 et l'autre d'Avril 1938.

Télévision.

Malgré l'opposition du cinéma contre les télévisions de films, la B.B.C. a annoncé pour les 7 et 11 Octobre des programmes qui comportaient la reproduction télévisée de «La Kermesse Héroïque». Plusieurs membres de la Société des Loueurs ont adhéré ou vont adhérer aux projets de la B.B.C. sur les programmes de télévision.

*

Le conseil Central de l'Association des Directeurs a décidé de constituer une Commission permanente chargée de faire un compte rendu mensuel sur les progrès de la télévision, et d'écrire à Gaumont-British pour lui demander de renoncer à son programme envisagé pour téléviser les radiodiffusions des représentations. Le Conseil a adressé une circulaire aux Directeurs pour préciser leurs obligations à l'égard du nouveau Film's Act et plus particulièrement le contingentement. Dans son rapport, le Conseil signale que la Société des Loueurs a accepté de protéger les Directeurs contre toute revendication légale concernant les droits d'auteur; cette clause sera insérée à l'avenir dans les contrats de location; il signale en outre qu'il a obtenu de la Western Electric Cy, l'assurance que les abonnements forfaitaires à l'électricité seraient réduits, d'ici à la fin de l'année.

*

Dans une allocution récente, le Président de la B.B.C. a déclaré que l'Angleterre était, pour la télévision, de deux ans en avance sur tous les autres pays. Un service régulier est maintenant établi sur un rayon de 45 km, mais de nombreux récepteurs privés au delà de cette distance suivent les programmes. On espère beaucoup des expériences exécutées actuellement par le Ministère des Postes. L'ancien théâtre d'Alexandra Palace va être transformé en un grand studio de télévision.

Communications des maisons de location

Warner Bros., Genève

Le triomphe à l'Apollo de Paris
d'un film curieux et passionnant:
«Le mystérieux Docteur Clitterhouse».

Accueilli par les spectateurs de la «première» avec un succès dont nous avons relaté l'ampleur, «Le mystérieux Docteur Clitterhouse» est actuellement l'objet de maintes conversations, chacun interprétant à sa manière le sens profond de la dangereuse activité du célèbre Docteur.

Pendant ce temps, l'Apollo continue de refuser du monde chaque soir... et ceci n'est-il pas la meilleure preuve du caractère commercial de ce grand film?

Le mystérieux Docteur Clitterhouse.

Le public parisien vient de faire un succès très significatif à ce film passion-

nant dont le sujet étrange a littéralement captivé les spectateurs de la «première» à l'Apollo de Paris.

Si Edward G. Robinson affirme une fois de plus, dans le rôle du «Mystérieux Docteur Clitterhouse» une maîtrise réellement extraordinaire, il convient de signaler également les remarquables créations de la séduisante Claire Trevor et de l'inquiétant Humphrey Bogart dans des personnages d'un grand relief.

Encore une belle production Warner Bros!

Dernière heure.

«Première parisienne Robin des Bois vient avoir lieu au Rex — Succès dépasse toute imagination — Plus grand triomphe cinématographique à ce jour».

Uty-Films S.A., Genève

Informations et Echos.

A l'heure actuelle, tous les pays ont les yeux tournés vers le bassin méditerranéen — ce point crucial de l'Europe — Les flottes internationales sont là qui veillent. Mais des indésirables, sans nationalité définie, vils et louches, trafiques, font l'objet d'une surveillance incessante, nécessitant la collaboration de toutes les marines de guerre.

C'est un épisode de cette police des mers par les escadres étrangères qui est évoqué dans le grand film international «Alerte en Méditerranée».

Sorti à Genève et à Lausanne avec un succès énorme, ce tout grand film a été accueilli par une presse unanime:

La Tribune de Genève: ... «Alerte en Méditerranée» qui exprime sans vaines tirades, les sentiments les plus héroïques... passionnant sujet d'aventures. ...

La Suisse: ... un excellent film d'aventures, traité avec tact et intelligence... Journal de Genève: Le film très palpitant...

Le Courrier de Genève: Le cinéma français peut, quand il veut, nous donner de belles et grandes œuvres, témoin «Alerte en Méditerranée». ...

... Nous vivons là, des minutes poignantes...

La Tribune de Lausanne: La direction du cinéma Rex a réalisé le miracle de mettre la main sur un film français d'envergure. ... C'est du tout beau travail. ... Un spectacle poignant qui fait honneur à la production française.

La Gazette de Lausanne: Alerte en Méditerranée, un large et beau film français.

La Feuille d'Avis de Lausanne: Alerte en Méditerranée est un roman d'aventures maritimes mouvementé à souhait. On aimera ces aventures palpitantes. ...

La Production de UTY FILMS S.A. est de toute première valeur. Les titres de ses films constituent à eux seuls un choix de grande valeur commerciale.

Le Joueur d'Echecs, qui va bientôt sortir à Paris, est un véritable chef d'œuvre. Cette étonnante histoire d'amour, pleine de mystère et d'angoisse, avec toute la richesse et la beauté des décors et des magnifiques costumes du XVIII^e siècle où l'on peut admirer Françoise ROSAY, étonnante Cathérine II de Russie, Conrad VEIDT, l'étrange et hallucinant Baron de Kempelen, constructeur d'automates, Paul CAMBO le colonel conspirateur Boleslas ainsi qu'Edmonde Guy, Gaston Modot, Micheline Francey, Temerson et J. Greillat etc. ... complètent admirablement ce film magnifique et incomparable.

La place nous manque, hélas! pour parler de Paradis de Satan, de Belle Etoile dont le Courrier de Genève a dit qu'il était le plus beau film comique qu'on ait vu depuis plusieurs années, de Gosse de Riche, de Durand Bijoutier et de Choc en Mer sur lesquels nous reviendrons.

UTY Films S.A. annonce encore deux grands films: Le révolte tiré du meilleur roman de Maurice Larrouy et Le Capitaine Benoit le film tant attendu, le succès de demain.

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Tirage et
Développement
automatique de
copies sonores
et muettes

Automatische
Kopier-
Anstalt